

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE A DESTINATION DES CITOYENS BUDGET ZA 2024

Cette partie vise à donner les contours du budget 2024 en fonctionnement et en investissement.

PARTIE I : SECTION DE FONCTIONNEMENT

En premier lieu, il est proposé d'affecter les résultats du compte administratif qui ont été adoptés lors du conseil communautaire du 10 avril 2024.

Résultat du CA 2023 : - 822 838,98 €

Inscription BP 2024 : 857 641,75 €

En comparaison à l'année précédente BP cumulé 2023 : 1 036 343,29 €

1 – Les recettes de fonctionnement

Les recettes proviennent :

- des locations des bâtiments situés sur la ZA du Lonzac : 28 805,88 €
- de produits exceptionnels en lien avec des ventes de terrains : 828 835,87 €

2 – Les dépenses de fonctionnement par chapitre

Chapitre 011 – Charges à caractère général :

Les charges à caractère général sont estimées à 5 300 €.

Budgété 2023 : 202 689,33 €

Réalisé 2023 : 46 584,93 €

Ce chapitre recouvre les dépenses relatives aux primes d'assurance et aux taxes foncières des zones devenues communautaire.

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : 15 419,16 €

Elles concernent :

- Les remboursements à la commune du Lonzac de 50 % des loyers perçus sur les bâtiments situés sur la commune du Lonzac à hauteur de 8 641,76 €.
- Les remboursements liés à la vente Syndicat Puy le Forêt pour 4 000 €
- Le remboursement lié à la vente à Sainte Fortunade à hauteur de 2 777,40 €.

Chapitre 66 – Intérêt des emprunts

Les frais financiers représentent une somme de 5 663,61 € en fonctionnement en 2024.

En 2023, ils étaient de 7 443,29 €.

Chapitre 68 – Dotations aux provisions 3 560 €

Chapitre 042 – Opération d'ordre de transfert entre sections

Il s'agit des dotations aux amortissements à hauteur de 4 860 €.

002 : Déficit de fonctionnement reporté : 822 838,98 €

PARTIE II : SECTION D'INVESTISSEMENT

Inscription BP 2024 : 1 677 670,14 €

En comparaison à l'année précédente BP cumulé 2023 : **1 879 725,86 €**

1 – Les dépenses d'investissement

Les dépenses concernent :

- Le projet d'achat de terrain au Lonzac : 1 000 € ;
- La sécurisation du rond-point de la Geneste : 15 000 € ;
- Les frais d'aménagement de terrains Tulle est : 5 000 € ;
- Les travaux du chemin d'accès de Tull Medic : 5 060 € ;
- L'installation d'une bâche incendie sur la zone Fontalavie : 60 000 €.

Un montant de 29 085,66 € est inscrit en restes à réaliser de 2023.

Le remboursement de l'emprunt en capital se chiffre à 77 709,12 €.

Les résultats constatés au CA seront repris en section d'investissement au 001 (déficit d'investissement reporté) à hauteur de 1 484 815,36 €.

2 – Les recettes d'investissement

Le chapitre 16 (emprunt) correspond au recours à l'emprunt estimé à 1 657 810,14 €.

Chapitre 13 : Subvention d'investissement : 15 000 €

Chapitre 040 – Opération d'ordre de transfert entre sections

Il s'agit des dotations aux amortissements à hauteur de 4 860 €.

PARTIE III : GESTION DE LA DETTE

Synthèse de votre dette au 01/01/2024

Capital restant dû	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nb de lignes
635 239.13 €	1,03 %	14 ans et 8 mois	7 ans et 7 mois	3

Dettes par nature

	Nb de lignes	Capital Restant Dû	Taux moyen
Emprunts	3	635 239.13 €	1,03 %
Dettes	3	635 239.13 €	1,03 %

Dettes par type de risque (avec dérivés)

Type	Capital Restant Dû	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	635 239.13 €	100,00 %	1,03 %
Variable	0.00 €	0,00 %	0,00 %
Ensemble des risques	635 239.13 €	100,00 %	1,03 %

Dettes par prêteur

Prêteur	Capital Restant Dû	% du CRD	Disponible (Revolving)
SFIL CAFFIL	627 739.13 €	98,82 %	
CREDIT AGRICOLE	7 500.00 €	1,18 %	
Ensemble des prêteurs	635 239.13 €	100,00 %	-

Dettes par année

	2024	2025	2026	2027	2028
Encours moyen	597 874 €	534 045 €	497 922 €	462 981 €	427 801 €
Capital payé	77 709 €	43 583 €	34 811 €	35 094 €	35 379 €
Intérêts payés	5 833 €	4 418 €	4 057 €	3 775 €	3 489 €
Taux moyen	0,95 %	0,82 %	0,81 %	0,81 %	0,81 %